

# STATIONNEMENT À EUPEN

Le disque bleu permet de se garer gratuitement pendant 60 minutes dans les zones bleues le long des routes et sur les parkings de longue durée.

Sur les parkings de longue durée du centre-ville, le stationnement est payant après ces 60 minutes.



## Zones bleues - 60 minutes

Dans les zones bleues, l'utilisation du **disque de stationnement bleu est obligatoire**. Les zones bleues peuvent s'étendre sur plusieurs rues et sont indiquées par un panneau de début et de fin. Les panneaux indiquent la **durée maximale de stationnement de 60 minutes**. Le disque bleu doit être réglé sur l'heure d'arrivée. Comme ces disques n'indiquent que des demi-heures, le marquage qui suit l'heure d'arrivée doit être indiqué.

## Parking payant de longue durée

Où? P. Auf'm Hund, P. Bergstraße, P. City, P. Hostert, P. Werthplatz

**Obligation de paiement** : lundi - vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h

**Tickets de stationnement** :

1,00 €	pour 2 heures
2,00 €	pour 4 heures
4,00 €	pour 24 heures

**Cartes de stationnement** (avec 2 plaques maximum):

Carte mensuelle :	30 €.
3 mois :	80 €
Carte annuelle :	280 €

Ces tickets et cartes de stationnement sont valables **sur tous les parkings de longue durée**.

En cas de panne aux horodateurs, l'utilisation du disque bleu de stationnement est obligatoire.

Si ni le ticket, ni le disque bleu, ni la carte de stationnement valable ne sont placés derrière le pare-brise, les gardiens de parking délivrent un ticket forfaitaire de 30 €, valable une journée sur tous les parkings.

## Cartes de stationnement pour artisans, médecins, services sociaux et professions médicales auxiliaires

Carte mensuelle:	30 €
3 mois:	80 €
Carte annuelle:	280 €

Ces cartes de stationnement (avec 2 numéros d'immatriculation maximum) sont valables sur **tous les emplacements** de la zone urbaine.

## Cartes de stationnement - riverains Schilsweg

Un riverain est toute personne physique ou morale qui a une activité commerciale dans une rue donnée.

Carte de stationnement annuelle : 200 €

Les riverains situés aux n° 37-97 et 50-80 du Schilsweg qui ne disposent ni d'un garage ni d'un emplacement privé dans un rayon de 100 m de leur siège social peuvent acquérir une telle carte (avec max. 2 plaques d'immatriculation)

## Cartes de stationnement pour résidents

Est résident toute personne qui a son domicile dans la rue concernée. Le résident d'une zone bleue qui ne dispose ni d'un garage ni d'une place de stationnement privée dans un rayon de 100 m de son domicile peut acquérir une carte de stationnement résidentiel (avec tous les numéros d'immatriculation du ménage).

Carte de stationnement annuelle : 120 €

Les résidents des rues suivantes peuvent acquérir des **cartes de stationnement résidentiel pour leur propre rue** :

Aachener Straße (n° 1-89 et 2-82)	Hostert
Bahnhofstraße	Kirchgasse (pour la zone bleue Hostert)
Fremereygasse (n° 1-3)	Neustraße (n° 1-83 et 2-56)
Haasstraße	Schilsweg (n° 37-97 et 50-80)
Heggenstraße/ Hookstraße	Werthplatz

Les résidents des rues suivantes peuvent acquérir des **cartes de stationnement résidentiel pour le parking Rotenberg/Pferdetränke** :

Olengraben (n° 1)	Rotenberg (n° 37-57 et 64-66)
-------------------	-------------------------------

Les résidents des rues suivantes peuvent acquérir des **cartes de stationnement résidentiel pour un parking payant au choix** :

Am Berg	Kirchstraße
Am Klösterchen	Klosterstraße
Auf'm Bach	Klötzerbahn
Bergstraße	Marktplatz
Borngasse	Paveestraße
Fränzel (n° 10-16 et 13-17)	Rathausplatz
Gospertstraße	Schulstraße (n° 1-29)
Hufengasse	Vervierserstraße (n° 2-20 et 1-15)

## Cartes de stationnement pour les ASBL

Carte mensuelle: 15 €

Carte annuelle: 150 €

Ces cartes de stationnement (2 plaques max.) peuvent être acquises par:

- les ASBL qui ont leur siège dans une zone bleue (pour les véhicules de l'ASBL)
- les ASBL à vocation médicale ou sociale pour l'exercice de leur activité sur place auprès de leurs clients.

Les cartes de stationnement pour ASBL sont valables sur tous les emplacements de la ville.

## Cartes de stationnement pour handicapés



Une carte de stationnement pour handicapés permet de se garer gratuitement sur tous les emplacements de la ville.



Il existe en outre de nombreuses places réservées à ce groupe de personnes.

Infos supplémentaires : Service social de la ville d'Eupen,  
Am Stadthaus 1, 4700 Eupen [sozialdienst@eupen.be](mailto:sozialdienst@eupen.be)

### Demande de cartes de stationnement payantes :

Service des finances de la ville d'Eupen  
Am Stadthaus 1, 4700 Eupen  
Tel.: 087 59 58 21 - [finanzdienst@eupen.be](mailto:finanzdienst@eupen.be)